

# **Banque Alimentaire de Béarn et de la Soule Projet de nouveaux locaux**

Juin 2018

## Sommaire

**Le contexte et les objectifs du projet**

**La Banque Alimentaire et les services rendus**

**Les modalités de l'opération et le partenariat attendu**

**Les étapes de mise en place de l'opération**

**Le plan de financement du projet**

**Annexes : plans des futurs locaux**





## Le contexte et les objectifs du projet

La Banque Alimentaire de Béarn et de la Soule est actuellement installée dans des locaux d'une superficie de 1047 m<sup>2</sup> situés rue de l'Artisanat à Jurançon. Le fonctionnement dans ces locaux pose des difficultés pour assurer la bonne menée des activités et la sécurité des personnes.

### Des locaux inadaptés pour le stockage

- Un entreposage trop en hauteur : cette situation est la conséquence du manque de place et de l'accroissement du volume de denrées stockées qui est passé de 591 Tonnes en 2003 à 1650 Tonnes en 2017.

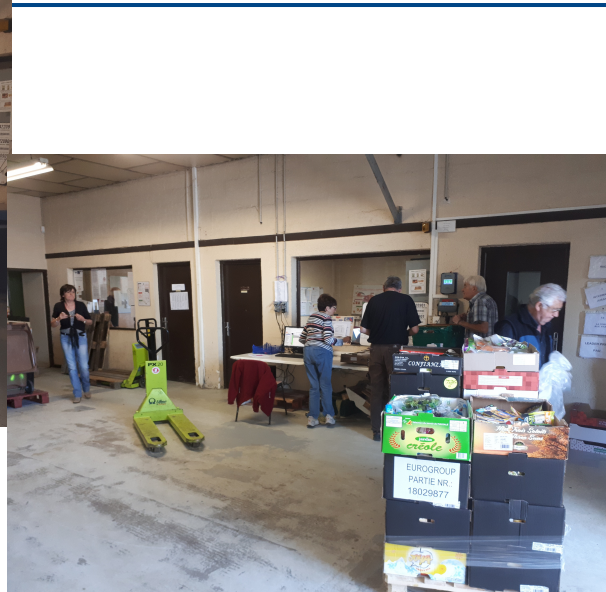


# Le contexte et les objectifs du projet

La configuration des locaux actuels ne garantit pas la bonne sécurité des bénévoles et des salariés de la Banque Alimentaire. Le Hall d'entrée, point central dans le fonctionnement actuel de la Banque Alimentaire est utilisé de façon simultanée pour des activités non compatibles entre elles :

- Le déchargement des camions transportant les denrées.
- Le premier tri réalisé par les bénévoles et les salariés à l'arrivée des denrées.
- Le passage des équipes administratives et des visiteurs.

**Des locaux très inadaptés pour la sécurité des personnes**





## Le contexte et les objectifs du projet

La Société TOTAL est propriétaire de locaux techniques situés rue du Corps Franc Pommiers à Billère. Ce bien est d'une superficie de 3822 M<sup>2</sup> dont un bâtiment de 2566 M<sup>2</sup> répartis sur 2 niveaux.

La Société TOTAL a donné son accord pour céder ce bien à un prix attractif à condition qu'il soit affecté uniquement aux activités de la Banque Alimentaire.

La Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) a donné son accord pour acquérir les locaux et de les mettre à la disposition de la Banque Alimentaire dans le cadre d'un bail emphytéotique.

**Une opportunité de nouveaux locaux**



**Banque Alimentaire**  
du Béarn et de la Soule

## Le contexte et les objectifs du projet

### Des locaux conformes aux besoins



- Les locaux de TOTAL sont assez récents, bien isolés et dépourvus d'amiantes.
- Les locaux sont d'accès commode pour les 165 bénévoles, les salariés et pour les 36 associations bénéficiaires des denrées collectées par la Banque Alimentaire.
- De par leur surface et de leur configuration, les locaux proposés sont évolutifs et pourront si besoin être adaptés dans l'avenir pour tenir compte des besoins de la Banque alimentaire.

Les locaux nécessitent néanmoins dès à présent des travaux d'aménagement qui permettront à terme :

Pour le stockage des produits frais de passer de **170 M<sup>2</sup> à 274 M<sup>2</sup>**.

Pour le stockage des produits secs de passer de **570 M<sup>2</sup> à 695 M<sup>2</sup>**.

Pour les locaux administratif de passer de **115 M<sup>2</sup> à 158 M<sup>2</sup>**.

Pour les garages et autres locaux techniques, de passer de **192 M<sup>2</sup> à 330 M<sup>2</sup>**.

Soit au total de **passer de 1047 M<sup>2</sup> pour les locaux actuels à 1457 M<sup>2</sup> dans les futurs locaux**. Il y a lieu aussi de noter que l'espace extérieur disponible permettra de bénéficier de surfaces de déchargement et de tri adaptées à la sécurité des personnes.



# La Banque Alimentaire et les services rendus

Créée en 1985, la Banque Alimentaire de Béarn et de la Soule est une association déclarée d'intérêt général

**Le volume annuel alimentaire collecté**

1650 tonnes de denrées alimentaires

**La redistribution**

*39 points de distribution approvisionnés en Béarn et Soule*

**Nombre de bénéficiaires**

18 000 personnes

**Quantification du service rendu**

1 806 000 repas distribués chaque année et représentant un montant financier de 2 908 875 €







# La Banque Alimentaire et les services rendus

## LES PRINCIPAUX ACTEURS

### • La Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule

a collecté **973 tonnes** de denrées alimentaires



## Les modalités de l'opération et le partenariat attendu

### Partenariat avec la CAPBP

- La CAPBP va acquérir pour un montant de 0,480 M€ les locaux proposés par la Société TOTAL, procéder aux travaux extérieurs et mettre l'immeuble à disposition de la Banque Alimentaire dans le cadre d'un bail emphytéotique.
- La Banque Alimentaire aura en charge les travaux d'aménagement des locaux pour les adapter aux besoins de son fonctionnement.

### Sollicitation des autres EPCI de Béarn et Soule

Le cofinancement sollicité auprès de chaque EPCI hors CAPBP est calculé en tenant compte de la population et du taux de denrées alimentaires distribuées dans chaque territoire.

### Autres partenariats

- La Banque Alimentaire sollicite également une subvention d'investissement auprès des institutions suivantes : L'État, l'Europe, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, la CAF des Pyrénées Atlantiques et la Mutualité Sociale Agricole.



# Les étapes de mise en place de l'opération

**Définition du projet**

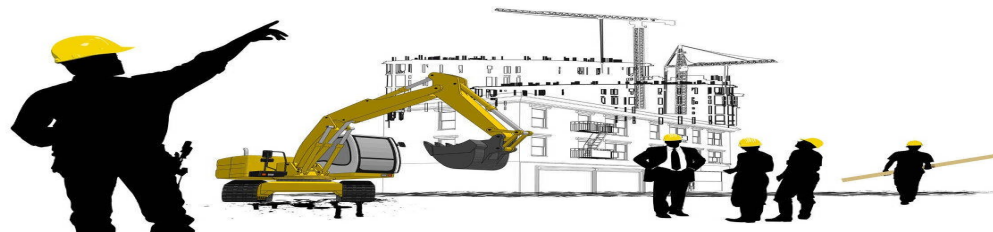


**7 mois**  
*janvier à juillet 2018*



**Mobilisation des partenaires financiers**

**5 mois**  
*juillet à décembre 2018*



**Travaux-Installation**

**10 mois**  
*Janvier 2019 à octobre 2019*

## Le plan de financement du projet

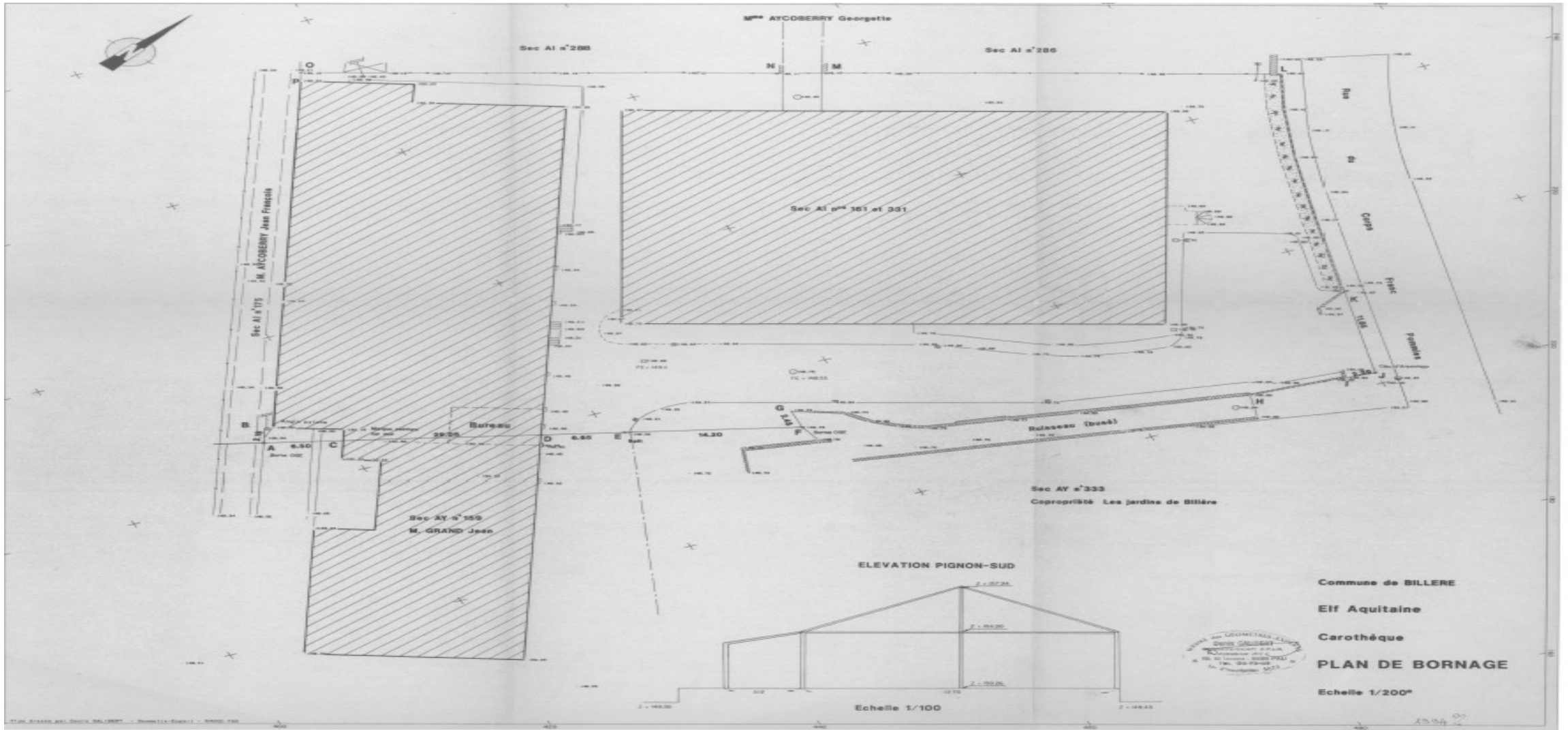
Acquisition des locaux :	480 000,00 €
Honoraires architecte, études, contrôle et SPS :	103 471,70 €
Travaux de démolition :	59 970,00 €
Aménagement intérieur :	549 540,00 €
Travaux spécifiques :	60 720,00 €
Aménagement extérieur	162 050,00 €
Aléas et révision des prix	43 234,00 €
<b>Total investissement :</b>	<b>1 458 985.70 €</b>
<b>- dont travaux</b>	<b>978 986,70 €</b>

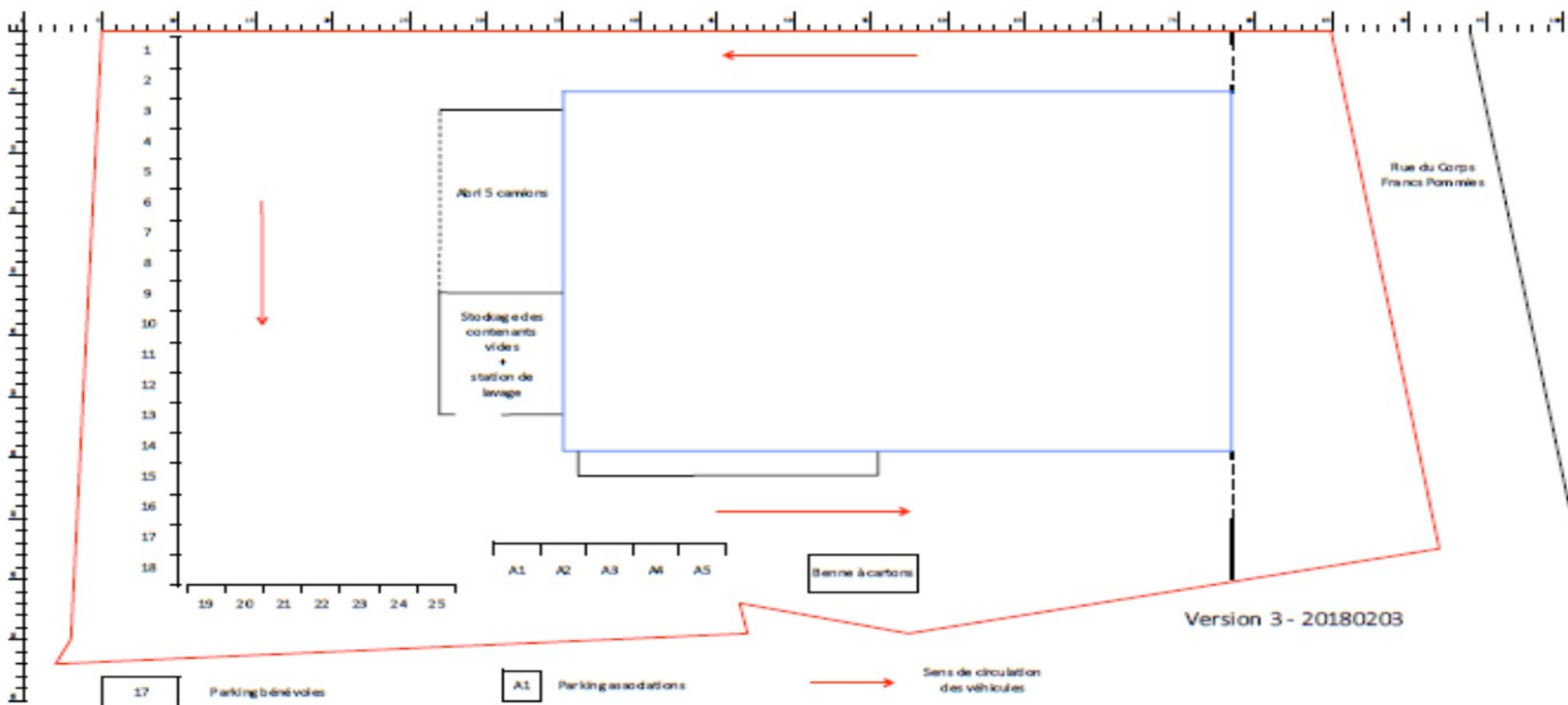
CAPBP :	480 000,00 €
CAPBP travaux :	162 050,00 €
Département 64 :	162 050,00 €
Région Nouvelle Aquitaine :	118 075,00 €
État :	250 000,00 €
CAF 64 :	50 694,00 €
Communauté de Communes Lacq Orthez :	12 468,00 €
Communauté de Communes Nord Est Béarn :	6 370,00 €
Communauté de communes des Luys en Béarn :	4 459,00 €
Communauté de Communes Béarn des Gaves :	3 549,00 €
Communauté de communes de la Vallée D'Ossau :	2 275,00 €
Communauté de Communes du Pays de Nay :	4 823,00 €
Communauté de Communes du Haut de Béarn :	6 370,00 €
Banque Alimentaire – autofinancement :	195 802,70 €

**Total des recettes :** **1 458 985,70 €**



**Banque Alimentaire**  
du Béarn et de la Soule





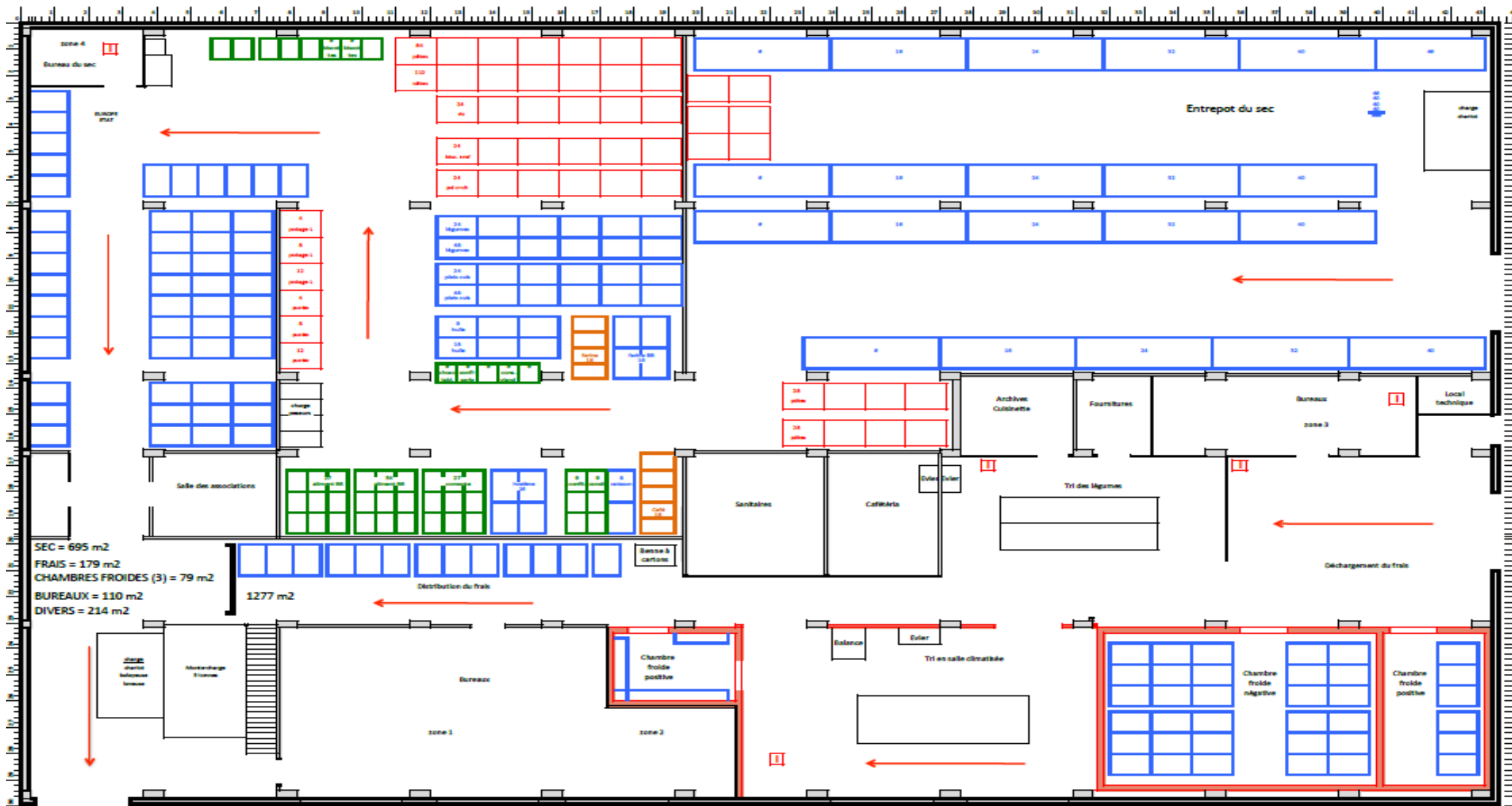
Surface terrain : 3 822 m<sup>2</sup>

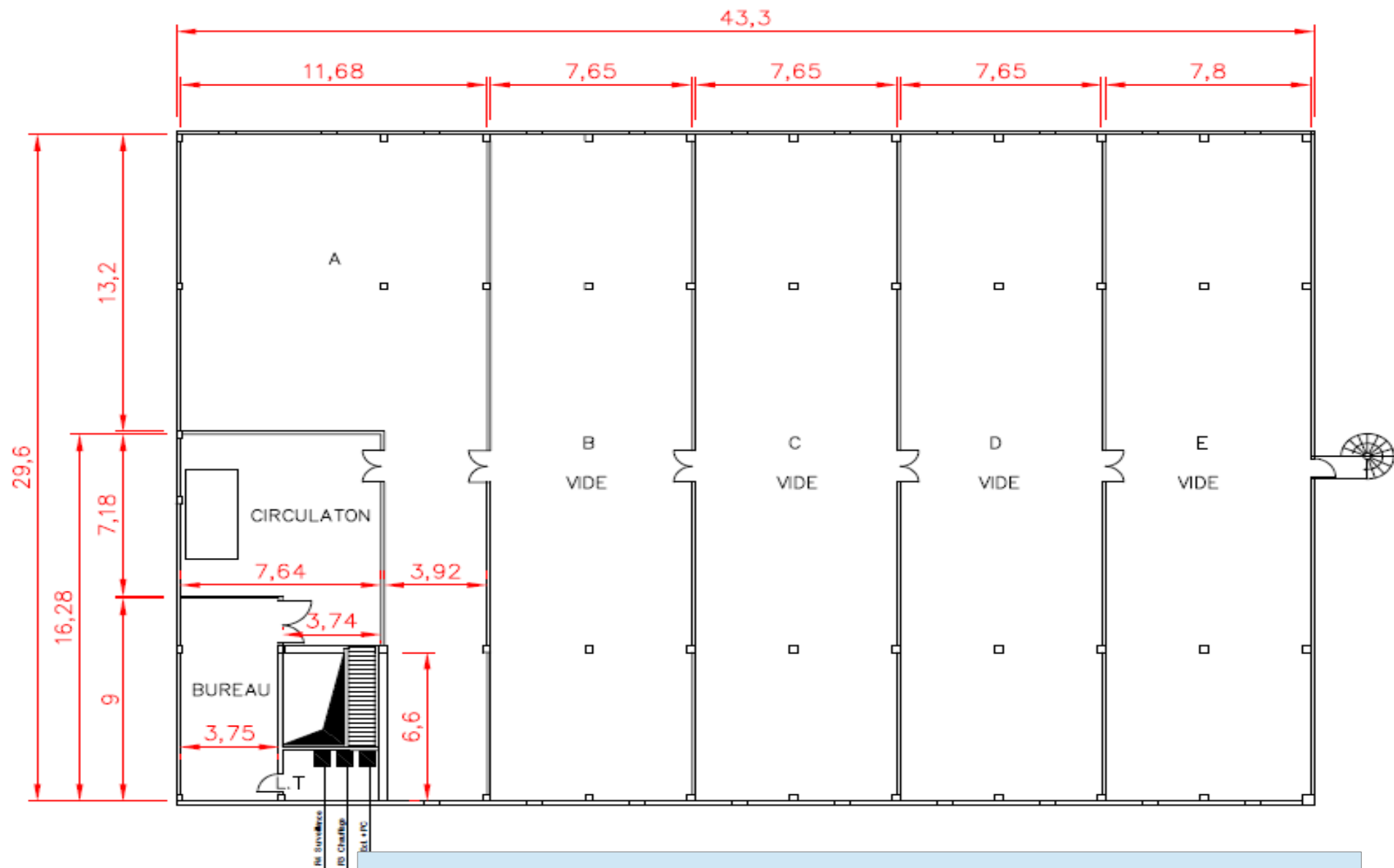
Surface bâtiment : 1 283 m<sup>2</sup> x 2 niveaux = 2 566 m<sup>2</sup>



**Banque Alimentaire**  
du Béarn et de la Soule

**Plan du site après travaux**







## CONTACTS BANQUE ALIMENTAIRE

M. Jean-Bernard **CASENAVE** : Tel 06 08 74 90 94

M. Jacques **GOUZY** : 06 73 29 53 11

M. Guy **TUCOU** : Tel : 06 05 34 53 76

**Adresse postale : 13 rue de l'Artisanat 64110 Jurançon**

**Tel : 05 59 06 38 66      Fax : 05 59 06 84 65**

**Mail : [bancalim-640@wanadoo.fr](mailto:bancalim-640@wanadoo.fr)**